



## 2. RESULTATS ET DISCUSSION

Entre 2010 et 2013, 1834 audits ont été transmis à l'Ifip par les Organisations de Producteurs, à raison de 560 audits (31 %) en 2010, 439 (24 %) en 2011, 463 (25 %) en 2012 et 372 (20 %) en 2013. Ces audits ont concerné 1539 élevages, parmi lesquels 89 ont été audités deux fois, 102 trois fois et un seul cinq fois. La répartition des élevages selon l'orientation et la localisation est statistiquement différente de celle de la population française des élevages selon les données du Service Statistique du Ministère de l'Agriculture (Agreste-SSP, enquête cheptel 2013, traitement Ifip) et celles de la base BDPORC, après exclusion des élevages de petite taille ou situés hors de France métropolitaine (Hémonic et al., 2016) (test de Khi-deux,  $p < 0,05$  ; Tableau 1).

La représentativité de l'échantillon n'était pas un objectif visé pour deux raisons : en premier lieu, les audits étaient réalisés sur la base du volontariat des éleveurs et non sur un tirage au sort ou sur une base obligatoire ; en second lieu, le Paquet Hygiène concernant tous les élevages, aucun biais lié à une typologie particulière n'était attendu.

**Tableau 1** – Caractéristiques des 1539 élevages audités et de la population française

	Elevages audités	Elevages français
Elevages en Bretagne	18 %	49 % <sup>(1)</sup>
Naisseur-engraisseurs	55 %	50 % <sup>(2)</sup>
Engraisseurs	15 %	29 % <sup>(2)</sup>
Naisseur, Naisseur-post-sevreur	10 %	5 % <sup>(2)</sup>
Post-sevreur, Post-sevreur-engraisseur	21 %	16 % <sup>(2)</sup>

(1) BDPORC (2) Service statistique du Ministère de l'Agriculture

Sur l'ensemble du questionnaire, le taux de conformité moyen des 1539 élevages est de 93,7 % (Tableau 2). 98 % des élevages ont obtenu un taux de conformité supérieur à 80 %, le score le plus faible étant de 64 %. Quatre chapitres présentent un taux de conformité inférieur à 90 % : la fabrication d'aliment à la ferme (en moyenne 83,4 % de BPH conformes dans les 596 élevages concernés), la gestion des cadavres (84,6 %), la qualité de l'eau (88,5 %) et l'isolement des porcs malades ou blessés (87,6 %). Les mesures correctives mises en place dans les élevages suite à ces audits ont donc ciblé en particulier ces thématiques.

Dans les 102 élevages audités trois fois, le taux de conformité augmente significativement, de 90,7 à 91,9 % entre le premier et le second audit (Test de Wilcoxon,  $p < 0,05$ ). Lors du troisième audit, le taux de conformité augmente à nouveau (93 %), mais de façon non significative. Ce résultat confirme que les audits sont un outil efficace pour améliorer la mise en œuvre des pratiques d'hygiène en élevage et les maintenir dans le temps.

**Tableau 2** – Taux moyens de BPH conformes, pour l'ensemble du questionnaire et par chapitre

	Nombre de BPH	Taux de conformité moyen	Nombre d'élevages concernés
Questionnaire entier	217	93,7%	1539
Protection sanitaire	13	96,1%	1539
Logement en bâtiment	12	94,5%	1534
Logement en extérieur	9	94,4%	147
Gestion de la semence	10	95,1%	979
Soins aux truies et aux porcelets	7	96,6%	981
Gestion des médicaments	56	94,2%	1539
Réception et embarquement des porcs	11	97,7%	1533
Infirmierie	1	87,6%	1512
Gestion des cadavres, équarrissage	9	84,6%	1538
Qualité de l'eau	8	88,5%	1531
Fabrication d'aliments à la ferme	34	83,4%	596
Stockage et distribution des aliments	9	95,1%	1521
Hygiène des intervenants et du petit matériel	3	96,8%	1305
Hygiène des bâtiments et des équipements	19	94,6%	1536
Traçabilité	14	98,7%	1539

(1) BPH = Bonnes Pratiques d'Hygiène

## CONCLUSION

Cette synthèse nationale met en évidence les très bons taux de conformité des BPH dans un large échantillon d'élevages. Cela signifie que les démarches basées sur le GBPH, notamment la maîtrise des Salmonelles en élevage ou le plan Ecoantibio, reposent sur un socle de mesures déjà globalement bien maîtrisé.

## REMERCIEMENTS

Etude financée par France Agrimer et le plan Ecoantibio. Les auteurs remercient les éleveurs participants, les Organisations de Producteurs et le Comité de pilotage : D. Bellanger (Chambre Agriculture Pays de la Loire), C. Challan-Belval (Chambre Agriculture Bourgogne), G. Corvaisier (ARPPC), G. Daniel (Interporc Franche-Comté), L. Detrimont (UGPVB), C. Fablet (Anses), C. Gasnereau (ARIP Normandie), M. Lanneshoa (Coop de France), Y. Salaün (IFIP), J.L. Sevin (AVPO-SNGTV), J. Trébaol et C. Tailleur (FNP), F. Verliat (INAPORC).

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Agreste, SSP, données 2013. <http://agreste.agriculture.gouv.fr/>
- Hémonic A., Chauvin C., Corrége I., 2016. Evolution des quantités d'antibiotiques utilisées entre 2010 et 2013 dans les élevages du Panel INAPORC et analyse des motifs de traitement par catégorie d'animaux. Journées Rech. Porcine, 48, 307-312.
- Ifip, 2009. Guide de Bonnes Pratiques d'Hygiène en élevage de porcs. IFIP éd. Paris, 58 p.